

Compte rendu de réunion

Groupe de travail sur l'inclusion des enfants présentant une neuro-atypie ou des besoins spécifiques

Réunion du 12 juin 2026 – Frouard

Cette première réunion du groupe de travail avait pour objet d'engager une réflexion collective sur l'amélioration de l'accueil des enfants présentant une neuro-atypie ou des besoins spécifiques sur les différents temps d'accueil, notamment les temps de centre de loisirs, de périscolaire et, plus largement, les temps collectifs du quotidien. La question de la pause méridienne a également été abordée et fera l'objet d'un travail spécifique dans le cadre d'une réunion ultérieure.

Pause méridienne : organisation, financement et difficultés identifiées

Les échanges ont permis de rappeler que, sur le temps de la pause méridienne, l'organisation relève de la Communauté de communes, tandis que le financement relève de la mairie. Il a été constaté que les notifications MDPH apparaissent, sur ce temps, insuffisamment claires et sont dans les faits rarement respectées. La question du recrutement d'AESH sur le temps méridien a également été soulevée. La difficulté principale identifiée à ce jour réside dans le manque d'AESH acceptant d'intervenir sur ce créneau. Il a été convenu qu'une réunion spécifique consacrée à la pause méridienne et à la cantine serait organisée ultérieurement. Dans cette perspective, il est proposé d'associer Mme SHERIF, en charge du recrutement des AESH, le PIAL 54/60 ainsi que Mme ROLLOT (enseignante référente handicap). Cette future réunion devra permettre de clarifier les responsabilités, les modalités possibles de recrutement et les pistes d'amélioration de l'accompagnement sur ce temps.

Création d'un livret d'accueil / passeport de suivi

Le groupe de travail a proposé la mise en place d'un livret d'accueil, conçu comme un passeport de suivi de l'enfant, évolutif tout au long de son parcours et structuré par tranches d'âge. Ce document aurait vocation à centraliser l'évolution des besoins de l'enfant, les aménagements mis en place dans les différents lieux d'accueil, les observations réalisées pendant les temps d'accueil, l'identification des professionnels ou structures concernés, ainsi que les moments et contextes dans lesquels les besoins ou difficultés sont observés. Il intégrerait également les entretiens d'accueil et les bilans réguliers avec la famille. L'objectif de ce support est de garantir une continuité et une cohérence dans l'accompagnement de l'enfant, quels que soient les lieux d'accueil ou les professionnels mobilisés. Il serait utilisé par la famille, par les structures d'accueil et, le cas échéant, par les professionnels suivant l'enfant. Il a été convenu que ce livret serait également proposé à la Communauté de communes et travaillé avec Handiloisirs 54.

Accueil progressif et individualisation des temps de présence

Le groupe a évoqué la possibilité de développer, lorsque cela est nécessaire, un accueil progressif des enfants, en faisant varier les temps de présence sur la journée. Plusieurs modalités ont été évoquées à titre d'exemple : un accueil de deux heures, une demi-journée avec ou sans repas, ou encore le test de différents temps de la journée. Il a été rappelé que cet accueil progressif devra être individualisé, construit en fonction des besoins de l'enfant, adapté aux possibilités de la famille et compatible avec les capacités d'organisation des structures d'accueil. Les horaires pourront ainsi faire l'objet d'ajustements au cas par cas.

Outils régulateurs et mallette d'appui

Handiloisirs 54 a indiqué souhaiter intégrer, dans son livret de recueil des besoins de l'enfant, des éléments relatifs à l'utilisation des fidgets, aux objets régulateurs testés avec l'enfant et à l'identification de leur efficacité ou non selon les situations. L'objectif est de mieux repérer, pour chaque enfant, les outils les plus adaptés. Par ailleurs, Handiloisirs 54 mettra en place une mallette d'objets régulateurs, mise à disposition des centres de loisirs, et proposera une formation à leur utilisation à destination des équipes.

Formation des équipes et organisation des centres

La problématique du turn-over et des recrutements précaires sur les temps d'été a conduit le groupe à interroger les conditions de formation des animateurs sur les troubles du neurodéveloppement. Il a été retenu de former prioritairement les personnels de direction des différents centres et de proposer la mise en place d'un référent handicap par centre, sur la base du volontariat. Handiloisirs 54 s'est engagé à élaborer une formation dédiée à destination de ces référents volontaires.

Révision des procédures d'accueil sur Frouard

Handiloisirs 54 prévoit de retravailler les procédures d'accueil sur Frouard, notamment par le biais de réunions d'équipe avec les directeurs et de points réguliers avec les animateurs sur la prise en compte des TND. L'objectif est de s'assurer que les équipes soient correctement informées, que la prise en compte des besoins spécifiques soit effective et que les ajustements nécessaires puissent être réalisés au fil de l'accueil. Il a également été rappelé que les directeurs pourront solliciter à tout moment une intervention de Handiloisirs 54 sur site, afin d'être accompagnés sur l'adaptation des postures professionnelles, les aménagements, l'accompagnement d'un enfant en particulier ou toute difficulté rencontrée dans le lieu d'accueil.

Procédures déjà en place aux Francas

Il a été relevé que les Francas mettent déjà en œuvre un entretien avec les parents avant inscription, après notification MDPH, en complément du dossier de recueil des besoins de l'enfant. Il a également été rappelé qu'une visite des lieux avec la famille et l'enfant en amont de l'accueil est déjà proposée. Handiloisirs 54 s'est engagé à élaborer des fiches simplifiées des besoins de l'enfant, destinées à être mises à disposition des équipes d'animation. La présentation des animateurs en charge de l'enfant devra toutefois être retravaillée, avec la possibilité de mettre en place des animateurs référents handicap.

Recherche de financements pour des intervenants extérieurs

Handiloisirs 54 a indiqué qu'une recherche serait menée concernant les possibilités de financement d'intervenants extérieurs, notamment via ADMR Autisme ou d'autres partenaires éventuels. L'objectif est d'apporter un appui supplémentaire aux équipes et de permettre, lorsque cela est nécessaire, un accompagnement renforcé de certains enfants durant les temps d'accueil.

Engagements retenus à l'issue de la réunion

À l'issue de la réunion, les engagements suivants ont été actés :

- la mise en place d'une fiche de renforcement positif dans les centres de loisirs ;
- la pose des bases du livret d'accueil / passeport, avec l'appui de Handiloisirs 54 ;
- le test sur Frouard de la mallette d'objets régulateurs et de ses équipements ;
- l'étude par Handiloisirs 54 des possibilités de financement, en cas de besoin d'investissement plus conséquent ;
- la fixation, pour les réunions futures, d'un objectif précis par séance ;
- la réduction de la durée des prochaines réunions à une heure ;
- l'intégration des directeurs des centres aérés au groupe de travail afin de mieux prendre en compte les retours de terrain.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du groupe de travail est fixée au jeudi 6 août 2026 à 16h30. Elle aura pour objectif de réaliser un bilan mi-parcours des mises en place engagées.

Cette première réunion a permis d'identifier plusieurs pistes concrètes d'amélioration de l'accueil des enfants présentant une neuro-atypie ou des besoins spécifiques sur le territoire de Frouard. Les échanges ont mis en évidence la nécessité d'une meilleure coordination entre acteurs, l'intérêt de supports de suivi partagés, l'importance de la formation des équipes, la pertinence d'un accueil plus progressif et individualisé, ainsi que la nécessité de poursuivre un travail spécifique sur la pause méridienne. Le groupe de travail poursuivra ses échanges dans cette perspective d'amélioration concrète et progressive des conditions d'accueil.